

Compte rendu de la Commission de Quartier 1.3

> Les Chalets – Bayard – Belfort – Saint-Aubin - Dupuy

Mardi 22 novembre 2022

> Lieu :

Capitole – Grande Salle des Commissions

> Élus présents :

*Caroline ADOUE-BIELSA – Maire de Quartier 1.3 Les Chalets / Bayard / Belfort/ Saint-Aubin / Dupuy
Emilion ESNAULT - Adjoint au Maire en charge de la coordination des politiques de bonne tenue de l'espace public, de la prévention de la délinquance, de la sécurité et de la tranquillité publique.*

> Services présents :

*- Directeur Adjoint de la Police Municipale – Mairie de Toulouse
- Responsable du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)
- Chef de Projet Plan arbres – Direction Environnement et Énergie – Toulouse Métropole
- Chargée de Secteur, Adjointe de Secteur, Référente du quartier 1.3 – Secteur Centre - Direction de l'Action Territoriale - Mairie de Toulouse*

> Intervenants extérieurs :

*- Chef de division de la Police Nationale, secteur Rive Droite
- Chef de secteur de la Police Nationale, secteur Centre-Jolimont*

> Documents supports :

*- Diaporama de la Commission de quartier 1.3
- Présentation des Polices Municipale et Nationale
- Plan 100 000 arbres*

La Maire de Quartier accueille l'ensemble des participants et énonce l'ordre du jour de cette réunion publique :

1 – Présentation des forces de police municipale et nationale (Emilion Esnault)

2 – Présentation du Plan 100 000 arbres

3 – Point sur l'actualité du quartier 1.3

En préambule, la Maire de quartier indique qu'il s'agit de la seconde commission de quartier de l'année 2022.

Elle rappelle le format des Commissions de quartier, qui permet d'aborder 2-3 sujets thématiques importants pour la vie du quartier, restituer les principaux projets en cours ou à venir et discuter librement ensemble.

Caroline Adoue-Bielsa remercie Emilion Esnault, Adjoint au maire en charge de la coordination des politiques de bonne tenue de l'espace public et de la sécurité, également Maire de quartier Pont des Demoiselles, Ormeau, Montaudran, La Terrasse, Malepère (Toulouse Sud-Est), ainsi que les services de la collectivité et les intervenants extérieurs.

1 – Présentation des forces de police municipale et nationale

La Maire de Quartier cède la parole à Emilion Esnault, qui présente les missions et l'organisation de la Police Municipale, ainsi que son partenariat avec la Police Nationale.

A son tour, le chef de division du secteur Rive droite apporte des éléments d'information sur les interventions de la Police Nationale. Il souligne l'accentuation des patrouilles pédestres et à vélo, afin de privilégier la prise de contact. Cette plus grande visibilité des agents permet de soutenir un effet dissuasif du passage à l'acte.

Le Directeur Adjoint de la Police Municipale a ensuite complété la présentation de la Police Municipale, en soulignant le renforcement de ses effectifs et de ses moyens. Il a rappelé que la mission principale de cette police est d'assurer le respect des arrêtés municipaux. Il a également apporté 2 éléments récents d'information : l'augmentation de la capacité de la fourrière municipale de 200 places, ainsi que la prochaine installation de nouvelles caméras de vidéoprotection (rue des 7 Troubadours et boulevard Matabiau) dans le quartier 1.3 qui en compte 60 actuellement.

Ensuite, la responsable du CLSPD a évoqué le travail partenarial des Cellules Territoriales de Prévention et de Sécurité.

Les secteurs de la place de Befort, de la place Bachelier, des allées Jean Jaurès et de la place Saint-Aubin ont été cités comme les points sensibles du quartier, en particulier au regard de la marginalité.

Enfin, le chef du secteur Centre-Jolimont de la Police Nationale a souhaité évoquer les actions suivies en GPO (Groupe de Partenariat Opérationnel), mises en place pendant quelques mois sur des périmètres ciblés (Belfort ; Jean Jaurès).

Échanges

Demande de sanctionner le comportement de certains cyclistes, ou à minima de mieux communiquer.

→ En termes de pédagogie, un Code de la rue est en préparation afin de conforter le partage respectueux de l'espace public. Le rappel du code de la route est également indispensable dans ces cas de figure (ex : le panneau M12 permet aux cyclistes de franchir un feu rouge, mais pas au détriment d'un piéton qui traverse la chaussée au moment du passage au vert pour les piétons). Les conflits d'usage sont aussi réglés quand cela est possible par l'aménagement de piste dédiée aux vélos. Enfin, la Police Municipale sanctionne les comportements abusifs dès que constatés.

L'association 2P2R profite de cet échange pour rappeler leurs actions de prévention en faveur des plus vulnérables (ex : les vélos sont autorisés sur les trottoirs pour les enfants de moins de 8 ans).

→ Une phase de concertation est initiée par Maxime Boyer, Adjoint au Maire en charge de la circulation et au stationnement, au vélo et aux cheminements piétonniers, aux nouvelles mobilités et à l'élaboration d'un code de la rue, dans le cadre du déploiement des Réseaux Express Vélos.

La ville a été conçue en faveur de la voiture.

→ Des améliorations sont en cours de déploiement, par l'aménagement du contre-sens cyclable, une évolution du code de la route en faveur des vélos, ainsi que le projets des parcours des REV.

Comment sont implantées les caméras dans le quartier ?

→ Plusieurs critères sont pris en compte, notamment les doléances adressées au Maire de Quartier, les points critiques relevés lors des CTPS (Cellules Territoriales de Prévention et de Sécurité), les zones de vigilance soulignées par la Police Nationale. L'analyse des opérateurs vidéo ainsi que les statistiques enregistrées par la plateforme Allo Toulouse sont également intégrées au diagnostic. Le croisement de ces données assure un maillage cohérent des caméras de vidéo protection sur le territoire.

Dans le quartier des Chalets, la situation du jardin du Verrier doit être améliorée.

→ Emilion Esnault connaît ce problème saisonnier. Il propose de mettre en place une caméra mobile connectée au réseau 4G si de nouveaux signalements sont relevés, afin de gérer cette situation ponctuelle.

Le centre-ville est bien équipé en caméras de vidéoprotection. Il serait préférable d'accentuer la présence physique des policiers, notamment par des patrouilles circulant à vélo. Cela favoriserait la sécurité des piétons et des commerçants.

→ Les caméras sont des outils qui aident les policiers municipaux dans leurs missions. Mais ces équipements permettent également de porter secours à des personnes sur la voie publique (ex : malaise) ou d'intervenir rapidement lors de certaines situations critiques (ex: la chute d'un arbre).

Les regroupements de marginaux alcoolisés s'installent dans le centre-ville, le plus souvent accompagnés par de nombreux chiens.

→ Plusieurs arrêtés municipaux sont à respecter dans ce cadre : l'interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique de 14h à 5h du matin ; l'interdiction d'occuper abusivement le domaine public ; l'obligation de tenir les chiens en laisse.

Il faut également noter le travail d'accompagnement social de l'équipe AMI (Action Médiation Insertion), qui propose des solutions d'insertion et de logement aux personnes en situation de précarité.

Quel est l'impact des verbalisations ?

→ L'action des policiers municipaux, dont la mission première est de faire respecter les arrêtés du Maire, permet d'engager un dialogue sur le terrain. Le rappel de la règle est ainsi assuré. Cette action ne doit pas être freinée par le fait que la justice ne soit pas toujours en capacité de donner une suite concrète aux procédures engagées.

2 – Présentation du Plan 100 000 arbres

Face au changement climatique, à la baisse de la biodiversité, la collectivité s'engage à donner plus de place à la nature en ville, notamment en plantant 100 000 arbres d'ici 2030 sur la ville de Toulouse.

La Maire de Quartier cède la parole au Chef de projet 100 000 arbres.

Il rappelle l'objectif de planter 10 000 arbres par an entre 2021 et 2030.

Pour le quartier de Caroline Adoue-Bielsa, plusieurs sites ont été retenus :

- La rue Riquet, dans le cadre du projet de réaménagement concerté depuis le mois de septembre.
- La place Bachelier
- La rue Raymond IV
- La rue Denfert Rochereau.

Échanges

Qu'en est-il de l'idée de végétaliser la rue Matabiau, déposée dans le cadre de l'opération « Mes idées pour mon quartier ? »

→ La démarche participative engagée au travers de cette opération relève d'un budget différent. Les résultats des votes seront dévoilés début décembre.

Vous avez précisé qu'il était impossible de prévoir des plantations en présence d'un parking souterrain, comme à Saint-Aubin. Comment végétaliser ces espaces publics ?

→ Le Pôle Territorial Centre confirme que les plantations en pleine terre s'avèrent impossibles sur la dalle d'un parking souterrain. Il existe cependant d'autres types d'aménagement permettant de lutter contre les îlots de chaleur (jardinières ; ombrières).

Pourquoi végétaliser en centre-ville ?

→ L'objectif est d'agir sur les îlots de chaleur. La 'désimperméabilisation' des sols permet de baisser la température en centre-ville. La combinaison de la 'débitumisation', de l'apport de terre puis de l'ajout de végétaux est une solution d'aménagement des espaces publics à privilégier.

La démarche « Des fleurs sur mon mur » connaît malheureusement des limites (incivilités ; présence de cave empêchant la réalisation de petite fosse de plantation). Et que se passera-t-il au-delà de 2030 ?

→ Le plan 100 000 arbres sera prolongé, afin de poursuivre les efforts engagés en faveur de la nature en ville.

Nous déplorons la perte de beaucoup de plantes depuis l'été dernier. C'est regrettable.

→ Effectivement, face à la période de sécheresse, le Préfet a posé des restrictions d'eau par arrêté (*mesure en vigueur jusqu'à la fin du mois de novembre au jour de cette Commission de Quartier*). Cependant, les arbres et plantes de moins de 3 ans ont pu être arrosés pendant cette période.

3 – Point sur l'actualité du quartier 1.3

La Maire de quartier présente sur ce dernier temps les aménagements réalisés et projetés et cède la parole au Directeur du Pôle Territorial Centre pour détailler les dernières réalisations.

L'ensemble des projets sont cartographiés et décrits dans le support de présentation de cette Commission, joint à ce compte-rendu.

Échanges

La traversée piétonne de la rue du Pont Guilheméry est dangereuse. Le feu ne semble pas fonctionner correctement.

→ Effectivement, des travaux sont en cours pour rétablir ce feu tricolore dans les meilleurs délais.

Pourquoi avoir dédoublé la rue de la Charité, au niveau du tourne à gauche avec la place Dupuy.

→ Suite à la mise en place du couloir de bus / vélo en urbanisme tactique, plusieurs riverains se sont plaint de difficultés pour accéder au parking du 7 place Dupuy. Aussi, une voie dédiée a été aménagée, signalée par le marquage au sol « PASSAGE » et accompagnée d'un revêtement différencié.

Il faut améliorer la circulation des vélos rue Riquet.

➔ Dans le cadre de la concertation menée pour le réaménagement de cette rue, des suggestions ont été apportées par les riverains, commerçants et associations de quartier. Elles sont en cours d'analyse par les services techniques.

Caroline Adoue-Bielsa a souhaité évoquer les événements récents qui se sont déroulés dans le quartier, avec notamment le dévoilement de la plaque de la nouvelle place Julie-Jeanne Bouillane, dans le quartier des Chalets, lors de la visite dans le quartier 1.3 de Monsieur le Maire, le 16 novembre.

Échanges

Quels sont les retours d'expériences des vélorues ?

➔ Dans le quartier, les vélorues des rues Caraman et Aubuisson ont été mises en place suite à une consultation en ligne. L'association 2P2R précise que le classement d'une voie en zone 20 permet de conforter la sécurité des usagers.

Est-il prévu de réaliser une « Rue des écoles » place Dupuy ?

➔ Dans certains quartiers, la configuration des rues a effectivement permis de déployer des « Rues des écoles ». Les études de faisabilité sont réalisées au cas par cas. La situation de la maternelle Sarrat ne semble pas prioritaire pour bénéficier de ce type d'aménagement ; l'accès à cet établissement est déjà sécurisé par son inscription dans le square, à l'arrière de la Halle aux Grains.

Caroline Adoue-Bielsa conclut cette réunion publique en remerciant les riverains et associations de quartier présentes à ce rendez-vous et en les invitant à profiter d'une collation proposée dans la Grande Salle des Commissions.